



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 3 du 08 09 2020



Campagne 2020-2021



A retenir cette semaine :

Colza :

- Repousses de céréales toujours bien présentes.
- Toujours peu d'attaques de petites altises, les parcelles levées précocement sortent de la période de risque.

Sommaire

Colza	p 02
Tournesol	p 08
Betterave	p 09



Réseau 2020-2021

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est actuellement en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 49 parcelles.

Stades des colzas

Les semis sont maintenant terminés. Les 8% de parcelles les plus en avance (Yonne et Nièvre) atteignent ou dépassent le stade 4 feuilles (stade clé dans la lutte contre les altises).

Les semis de fin août sont encore en terre (18% des parcelles) ou à cotylédons (37% des parcelles). Ce sont essentiellement des situations Franc-comtoises.

L'absence d'eau reste pénalisante, avec fréquemment des flétrissements de feuilles pour les plantes levées ou des graines encore bloquées en terre.



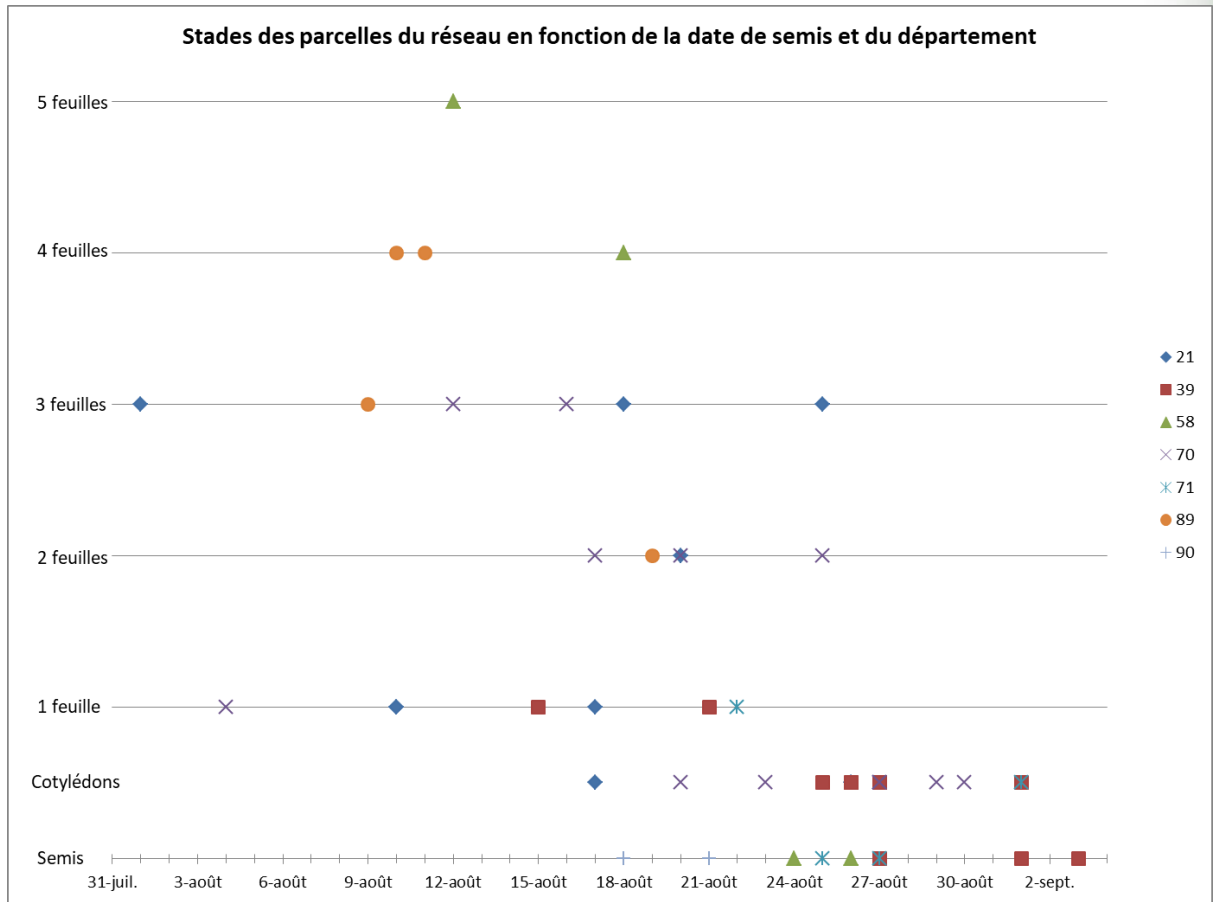
Plante qui a germé et séché à cause de l'absence de pluie, E. Courbet (CA70)



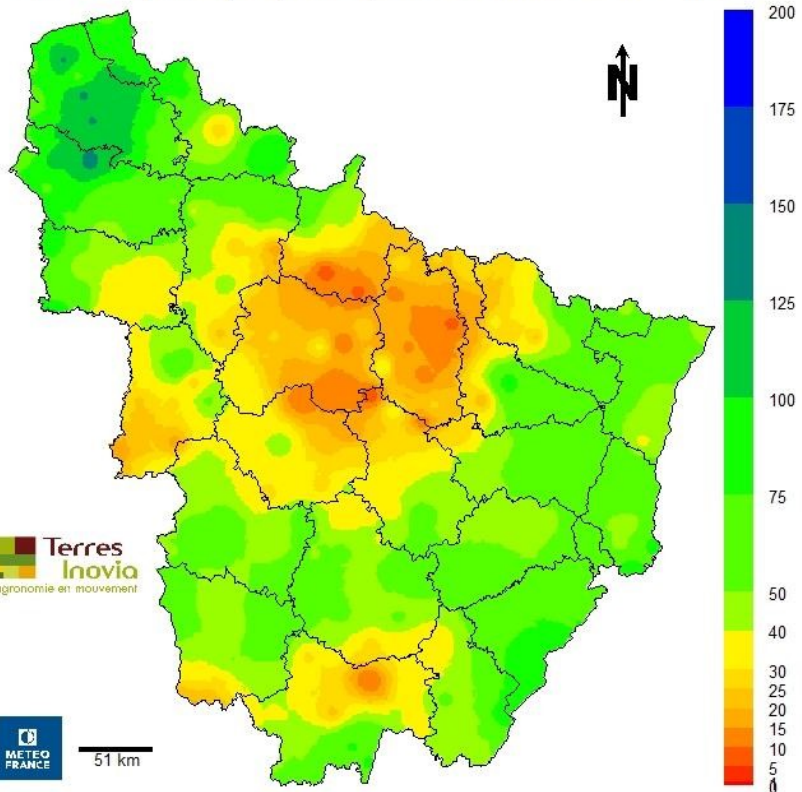
Parcelle en surdensité : la concurrence à l'eau est encore plus importante (le risque ravageur est aussi accru), E. Joudelat (CA89)



Grandes cultures n° n° 3 du 08 09 2020



Cumul des pluies (mm) sur la période du 01/07/20 au 25/08/2020





Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Pièges à limaces et cuvettes jaunes : voir BSV précédents.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altise des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.



Petite altise et morsure sur colza au stade cotylédon, E. Joudelat (CA89)

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- **Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 portant des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 3 du 08 09 2020

- Observations :

Département	Commune	Altises : % de la surface foliaire détruite dans la parcelle (et en bordure)	Altises : % de plantes avec morsures dans la parcelle (et en bordure)
21	BELAN-SUR-OURCE	5 (10)	5 (10)
21	IZEURE		10
21	MENESBLE	(5)	(10)
21	MEURSAULT	0 (0)	0 (0)
21	RIEL-LES-EAUX	5 (5)	10 (10)
21	RUFFEY-LES-ECHIREY	0 (0)	0 (10)
21	VARANGES		20
21	VIANGES	0 (0)	0 (0)
39	ANNOIRE	2	2
39	ANNOIRE		4
39	AUGERANS		0
39	AUTHUME	0 (0)	0 (0)
39	BEAUFORT	0 (0)	0 (0)
39	BLETTERANS	0 (0)	0 (0)
39	CHAMPDIVIER		4 (4)
39	LES HAYS		0
39	MALANGE	1	(20)
39	SAINT-LOTHAIN	5	(20)
39	VAUDREY		0
58	ARQUIAN	2 (2)	10 (10)
58	VIELMANAY	2 (2)	5 (5)
70	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	1 (1)	5 (5)
70	CHOYE		0
70	CUGNEY		5
70	FRANCOURT	1	2 (10)
70	HUGIER		10
70	PORT-SUR-SAONE		1
70	RIOZ	0 (0)	0 (0)
70	VALLEROIS-LE-BOIS		0
70	VILLAFANS	2 (5)	5 (10)
71	LAIVES		10
71	SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	5 (10)	20 (25)
89	BELLECHAUME	5	10 (10)
89	CHARBUY		2
89	GY L'EVEQUE		(0)
89	LICHÈRES-PRES-AIGREMONT		100
90	DORANS		0
90	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT		0

Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque.

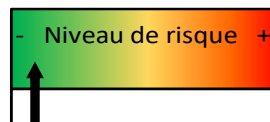


Grandes cultures n° 3 du 08 09 2020

Pour indication, des captures en cuvette sont signalées à RUFFEY-SUR-SEILLE (39), AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE (70) et VILLAFANS (70).

- Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés, en cours de levée ou bien à plus de 4 feuilles vraies, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen. Surveiller les bordures de parcelles en priorité. La vigilance est de mise, d'autant plus si la croissance du colza est perturbée par le sec.



Remarque : il est possible selon la pluviométrie que les repousses de colzas de l'année dernière lèvent en même temps que les colzas de l'année. Dans ces conditions le risque de déplacer les petites altises en détruisant les repousses à proximité est accru. Attendre que les nouveaux aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) est préférable.

Grosses altises (altises d'hiver)

Ces insectes arrivent souvent à partir de la mi-septembre, lorsqu'un réchauffement des températures suit une période plus fraîche (comme nous avons eu ce week-end !). Il est donc possible que des vols s'engagent dans les jours à venir.

La cuvette jaune permet de suivre l'arrivée, cependant le risque s'apprécie selon le nombre de plantes touchées et l'intensité des morsures (seuils indicatifs et période de risque identiques aux petites altises, voir au-dessus).



Une majorité des grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoides.

- Observations : Les 1^{ères} captures sont signalées à FRANCCOURT (70), SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE (71), BEIRE LE CHATEL (21) et VARANGES (21) à raison d'1 individu à chaque fois.

Noctuelles terricoles

Hors réseau (essentiellement Yonne et Nièvre), des dégâts de noctuelles terricoles sont signalés.

Ces larves vivent à quelques centimètres sous terre et rongent le colza au niveau du collet. On observe alors des plantes rougeâtres et flétries dont la partie aérienne n'est plus reliée aux racines.



La lutte curative est très complexe car ces insectes vivent essentiellement sous terre.



Noctuelle terricole et dégâts sur colza, MA. Loiseau (CA89)

Autres ravageurs

Des dégâts de limace de faible intensité sont signalés à CHARBUY (89).

A SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN (58), des pucerons verts ont été trouvés dans la cuvette.

Criquets

La parcelle de GY L'EVEQUE (89) signale toujours la présence de criquets italiens. Le ressemis est en cours de levée.

Ces insectes, fréquemment observés cet été, ont été favorisés par l'hiver doux et le printemps sec. Leur présence est d'autant plus importante que la parcelle est séchante et qu'il n'y a pas eu de travail du sol. Les symptômes observés sont similaires à des dégâts de limaces.

La responsabilité des criquets n'est pas formellement établie, néanmoins d'autres dégâts sont aussi suspectés en Haute Saône (parcelle de colza entourée de prairie) et dans l'Yonne (repousses de colzas dans le sud auxerrois). A SAINT-AUBIN (39), des criquets ont été trouvés dans la cuvette.

Par ailleurs il est certain que ces animaux recherchent des plantes « vertes » pour se nourrir (importantes destructions de légumineuses fourragères en Lozère en juillet).

Le risque est difficilement estimable.



Criquet italien



*Dégâts sur colza
CL. Lévêque (CA89)*



Dégâts sur féverole associée



Adventices

- **Seuil indicatif de risque** : 5 à 10 repousses de céréales / m².

- **Observations** : Les repousses de céréales sont fréquemment signalées, ainsi que les 1^{ers} ray-grass / vulpins / bromes : AUTHUME (39), ANNOIRE 1 (39), ANNOIRE 2 (39), RUFFEY (39), LES HAYS (39), LAIVES (71), VALLEROIS-LE-BOIS (70), BELCHAUME (89)

La concurrence à l'eau est d'autant plus rude que nous sommes en situation de sécheresse.

La vigilance est aussi de mise à l'emplacement des anciens andains de paille.



Repousses d'orge, P. Chopard (CA39)



Ray-grass et brome, E. Courbet (CA70)

- **Analyse de risque** : Le risque est élevé en cas de présence de graminées.



Les récoltes sont en cours.

De nombreuses parcelles présentent des différences de maturité dues aux hétérogénéités intraparcélaires. Elles nécessiteront sans doute une récolte en plusieurs fois pour limiter les pertes par sur-maturité.



Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

